

Charte de l'éducation à l'égalité filles-garçons

L'égalité filles-garçons doit être recherchée dans chaque établissement de la maternelle à l'université

1 - L'éducation à l'égalité filles-garçons est un axe fort du projet d'établissement

2 - L'éducation à l'égalité filles-garçons se décline au sein de chaque discipline scolaire ainsi que, dans les 4 parcours éducatifs (Avenir, de Santé, d'éducation artistique et culturelle, Citoyen).

3 - L'éducation à l'égalité filles-garçons invite à accorder une attention particulière à la lutte contre les stéréotypes sexistes.

4 - L'éducation à l'égalité filles-garçons vise à l'établissement d'un réel respect mutuel entre les filles et les garçons.

5 - L'éducation à l'égalité s'inscrit dans le refus de toute forme de violences sexistes et homophobes

6 - L'éducation à l'égalité filles-garçons prend en charge une éducation à la sexualité

7 - L'éducation à l'égalité incite chaque fille et chaque garçon à choisir une orientation en s'émancipant des stéréotypes de sexe.

